



Le Congrès de la FTQ : un lieu d'idées, d'échanges et de débats

LE 29^e CONGRÈS DE LA FTQ, QUI SE TIENDRA À MONTRÉAL DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE PROCHAINS, PROMET DES DÉBATS PASSIONNANTS SUR DIFFÉRENTS SUJETS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET POLITIQUES. DES ÉCHANGES ET DES PRISES DE POSITION QUI DÉCIDERONT DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA CENTRALE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES.

Plus de 150 résolutions, traitant de sujets autant importants que diversifiés, ont été envoyées par les syndicats locaux, les conseils régionaux et le Conseil général de la FTQ et seront débattues par les congressistes. Les discussions en commissions et les déclarations de poli-

tique portant sur la conciliation travail – vie personnelle et sur la retraite, promettent aussi des échanges nous permettant d'avancer.

Le contexte politique actuel, la lourde tendance à la privatisation et aux coupures

SUITE EN PAGE 3

40^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSURANCE MALADIE

À la santé du régime!

Plein à craquer, l'auditorium de la Grande Bibliothèque de Montréal était l'hôte, le 30 octobre, de plus de 300 personnes, venues célébrer le 40^e anniversaire du régime d'assurance maladie du Québec, à l'initiative des Médecins québécois pour le régime public (MQRP).

Cette activité a débuté par une conférence de presse à laquelle participaient les directions du MQRP, de la FTQ, de la CSN, de la CSQ et de l'UPA. Les personnes participantes ont vu défiler un Jean-Claude Germain enjoué et décoiffant, rappelant les principaux jalons historiques de notre système public de santé, une Marie-Claude Goulet déterminée dans le combat pour la préservation et l'amélioration de ce système, et des Zapartistes déchaînés, y allant d'un humour décapant pour décrire les aléas de la situation.

Un peu d'histoire

Rappelons qu'à la suite de l'élection du gouvernement

libéral de Robert Bourassa en mai 1970, le ministre de la Santé, Claude Castonguay, déposait un projet de loi prévoyant un système de santé où les médecins désengagés du régime pourraient être payés à 75 % par le régime public et à 25 % par les patients, tout en pouvant surfacturer à leur guise. La FTQ, la CSN, la CEQ (la CSQ d'alors) et l'UPA montent aux barricades, elles qui luttent depuis la fin des années '50 pour un système universel et gratuit.

Sous la pression syndicale, Claude Castonguay amende finalement son projet de loi : pas de remboursement au médecin en cas de désengagement. Le système public universel et gratuit était né.

Le combat actuel

Michel Arsenault, lors de la conférence de presse, a souligné que le recul du gouvernement Charest face à l'instauration d'un ticket modérateur est le résultat des

luttues incessantes que mènent les organisations syndicales et autres groupes de la société civile depuis le jugement Chaoulli. Pétitions, manifestations monstres, recours juridiques, lobbying, rien n'a été oublié pour faire entendre nos voix.

Claudette Carbonneau a encouragé le rassemblement à poursuivre la lutte face à l'instauration de la taxe santé, qui en coûtera 100\$ par contribuable en 2011 et 200\$ en 2012.

Réjean Parent y est allé d'une mise en garde contre la privatisation de plus en plus grande et de plus en plus surnoise des services publics, alors que Christian Lacasse a expliqué que les producteurs agricoles défendaient toujours, comme cela fut le cas il y a quarante ans, les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

La docteure Marie-Claude Goulet a conclu la conférence de presse en expliquant que le système universel public de santé représentait un outil privilégié de redistribution de la richesse, tout en constituant le seul véritable moyen de limiter les coûts du système. «*Dès que le privé rentre, a-t-elle expliqué, il n'y a qu'à regarder aux États-Unis pour s'en convaincre, les coûts explosent. On se met à pratiquer une médecine non plus en fonction des besoins, mais en fonction de ce qui est rentable.*»

Les participantes et les participants ont été appelés à signer le texte d'une déclaration intitulée *Pour la suite du monde* incluant une série de revendications qui seront acheminées au moment opportun au gouvernement du Québec. Cette déclaration est disponible sur le portail Internet de la FTQ. C'est à suivre...



Le président de la FTQ, Michel Arsenault, le président de l'UPA, Christian Lacasse, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, D^{re} Marie-Claude Goulet du MQRP, le président de la CSQ, Réjean Parent.

SOMMAIRE

2

29^e CONGRÈS DE LA FTQ
DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

4

MARCHE MONDIALE DES FEMMES
LA FTQ SOLIDAIRE



SYLVIE LÉPINE

6

LE RRFS
DÉJÀ PLUS DE 1 500 PERSONNES PARTICIPANTES



7

CAMP DE JEUNES DE LA FTQ
UN ÉVÉNEMENT COURU



LAURENT LÉVESQUE

11

LE MOUVEMENT SYNDICAL PERD UNE PIONNIÈRE



ARCHIVES TUAC

12

LA CAMPAGNE SUR LA RETRAITE
C'EST PARTI!

POUR UN QUÉBEC QUI NOUS RESSE ET QUI NOUS RASSEMBLE

Des rendez-vous à ne pas manquer!

DE LA VISITE RARE!

Boucar Diouf au Congrès de la FTQ

L'humoriste et conteur Boucar Diouf sera présent au Congrès de la FTQ pour rencontrer et échanger avec les membres délégués. Dans un court spectacle qui sera présenté en après-midi le mercredi 1^{er} décembre, Boucar Diouf abordera entre autres les thèmes de l'intégration des personnes immigrantes et la francisation.



UN INVITÉ DE MARQUE

Le Comité pour la défense des droits des gais et lesbiennes de la FTQ accueillera, le mercredi 1^{er} décembre, à midi, le comédien, animateur et auteur du livre *Osti de fif!*, Jasmin Roy.

Celui-ci témoignera de l'oppression physique et morale dont il a été victime ainsi que des répercussions sur sa vie.

Il parlera aussi des troubles d'anxiété, de la dépression et de la faible estime de lui-même qu'il a dû surmonter à l'âge adulte, à la suite de ces abus.

Selon lui, le problème persiste toujours et touche l'ensemble du monde scolaire comme en témoignent des jeunes dans son livre. Ces témoignages troublants confirment que, malheureusement, l'homophobie est encore bien présente dans nos écoles.

Pour participer à cette activité, inscrivez-vous au stand du comité dans le foyer des artisans.



Agenda des femmes au Congrès de la FTQ

Activité 5 à 7 pour les déléguées

Lundi 29 novembre, dès 17 h

Stand d'information / Service de la condition féminine

Hall d'entrée

Mercredi 1^{er} décembre, de 9 h à 16 h

Caucus des femmes (pour le choix des vice-présidentes)

Mercredi 1^{er} décembre, de 16 h à 18 h

Aussi, présentation du rapport d'étape du comité mixte sur la présence des femmes dans les structures et activités de la FTQ et chez ses affiliés.



Conférence sur les dépendances et l'organisation du travail

Le Comité alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances vous invite à une conférence le jeudi 2 décembre à l'heure du midi. Cette activité sera l'occasion de réfléchir aux liens entre l'organisation du travail et les dépendances. Marie-France Maranda, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et membre du Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT), et Jean-Simon Deslauriers, doctorant en sciences de l'orientation, présenteront les résultats d'une étude récente : *Milieus de travail et consommation de substances psychoactives : le rôle de l'organisation du travail dans la dynamique des défenses*.

Cette recherche a été réalisée par Marie-France Maranda, Jean-Simon Deslauriers et Lilan Negura, professeur à l'Université d'Ottawa.

Pour inscription, rendez-vous au stand de la FTQ. Des boîtes à lunch sont prévues et payables lors de l'inscription.

RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICAL Lancement d'un nouvel outil pour les membres

Le Comité alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances de la FTQ profitera du congrès pour lancer son *Portfolio DS*, un guide qui propose des orientations générales pour bâtir et soutenir un réseau de délégués sociaux et de déléguées sociales (DS) dans les milieux de travail.

Ce nouvel outil, adaptable à la situation spécifique de chaque milieu de travail pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins des membres, sera lancé le jeudi en avant-midi pendant le congrès par le président du comité, Denis Yelle, de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA).

Caucus des jeunes

Un caucus des membres délégués de 35 ans et moins se tiendra le lundi 29 novembre à 19 h. Ce sera l'occasion pour les plus jeunes de se rencontrer et d'échanger sur leurs priorités dans le cadre de cette semaine d'intense activité. Il y sera notamment question des progrès réalisés par le Comité des jeunes de la FTQ dans les divers dossiers qu'il a traités depuis le Congrès de 2007. Ce caucus, qui a lieu en tout début de congrès, permettra également de faire le point sur le programme et sur les résolutions en débat qui pourraient avoir un lien avec les jeunes travailleurs et travailleuses.

Tous les délégués et les déléguées de 35 ans et moins sont invités à cette rencontre importante. Venez en grand nombre!

Rencontre pour les nouveaux membres délégués

Vous en êtes à votre premier congrès? Vous voulez vous familiariser avec les règles de procédure pour mieux vous y retrouver et pouvoir participer au congrès de façon active? Venez assister à la rencontre des nouveaux membres délégués, qui aura lieu à l'ajournement du midi, le lundi 29 novembre.

Quand : Lundi le 29 novembre à midi

Bienvenue et bon congrès!

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1976

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arsenault

Secrétaire général René Roy

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8038

ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Geneviève Desrosiers (Centraide); Clairandree Cauchy (Métallos); Édith Forbes (ROSEPH); Marie-Andrée l'Heureux (SCEP); Alexandre Boulerville (SCFP); Patrick Rondeau (SEPB); Sébastien Ricard (TCA); Derek Johnstone (TUAC); Monique Audet, Réjean Bellemare, Louis Cauchy, Isabelle Coulombre, Robert Demers, Jean Dussault, Manon Fournier, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, Sylvie Lépine,

David Maden, Louise Miller, Dominique Savoie, FTQ.

Conception graphique Anne Brissette

Photos Agence MOCA PHOTO, Clément Allard, Archives Métallos, Archives TUAC, Clairandree Cauchy, Martine Doyon, Carolane Fréchette, Isabelle Gareau, Michel Giroux, Jean Laverdière, Sylvie Lépine, Laurent Lévesque, David Maden, André Périard, Sébastien Ricard, Annie Thériault.

Illustrations Anne Brissette, Marc Mongeau, Magma Design.

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez QuadGraphics

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 51 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783



29^e CONGRÈS / DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2010

On a des choses à dire et à faire

C'est plus de 150 résolutions qui seront discutées lors du prochain congrès.

Ainsi, on veut des changements importants dans nos lois et nos codes du travail quant à :

- ▼ La définition de ce qu'est un salarié
- ▼ La question des briseurs de grève
- ▼ L'accès aux prestations de l'assurance-emploi
- ▼ L'adoption d'une loi proactive sur l'équité salariale au fédéral
- ▼ L'application du congé parental
- ▼ La révision de l'annexe 1 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, etc.

Les personnes déléguées auront aussi à se pencher sur des grands dossiers qui constituent des enjeux et orientations de société, notamment les questions concernant :

- ▼ Le financement des services publics et des programmes sociaux
- ▼ L'éducation
- ▼ La condition des personnes âgées
- ▼ L'assurance médicaments
- ▼ L'environnement et le développement durable

Nous discuterons aussi de certains enjeux sectoriels, des droits de la personne et de certaines attentes quant aux services offerts par la FTQ. Parmi les résolutions reçues, plusieurs concernent des modifications aux statuts de la FTQ, qui feront sûrement l'objet de riches débats.

Les commissions au Congrès de la FTQ

Des discussions proches de nos préoccupations

Durant le congrès, les commissions se veulent des moments et des lieux qui favorisent les discussions. À l'extérieur de la grande salle de plénière où plus d'un millier de congressistes se

réunissent, on se regroupe en plus petit nombre pour se familiariser avec un sujet et ouvrir une réflexion à partir des divers avis exprimés. Cette année, la FTQ propose aux congressistes d'approfondir la réflexion sur deux sujets qui sont très importants pour les membres.

Un nouveau rôle pour les commissions

Cette année, le rôle des commissions est consultatif. La FTQ demande en effet aux congressistes de participer à une réflexion pour alimenter son travail futur, soit la production d'un guide d'action syndicale sur les horaires de travail (proposé dans la *Déclaration de politique sur la conciliation travail – vie personnelle*) et la rédaction d'éventuelles positions sur l'allongement de la vie active et la retraite au sein de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et lors de diverses consultations annoncées par les gouvernements.

Il ne s'agit donc pas de prendre position sur des propositions faisant suite à une réflexion qui aurait précédé le congrès. Le congrès est plutôt un moment privilégié pour amorcer ou poursuivre une réflexion. Le Comité des commissions fera donc un rapport des discussions, suggestions et questionnements des congressistes sur les sujets soumis. Il déposera son rapport de synthèse pour information seulement mais, dans la foulée, le Comité des résolutions soumettra au débat les résolutions envoyées par les affiliés qui ont un lien avec les thématiques discutées.

Continuer à travailler en réduisant son temps de travail ?

Les pressions se font de plus en plus nombreuses pour inciter les travailleurs et les travailleuses à prolonger leur vie active sur le marché du travail en retardant l'âge de leur retraite. Parce que les employeurs anticipent des pénuries de main-d'œuvre. Parce que les gouvernements craignent une explosion des coûts des programmes sociaux reliés à la retraite et une diminution de l'activité économique. Mais nos membres ont-ils vraiment le choix ? Peuvent-ils prolonger leur vie au travail quand les conditions de travail sont trop difficiles physiquement ou psychologiquement ? Peuvent-ils prendre leur retraite s'ils n'ont pas un régime de retraite qui leur assure des revenus adéquats ?

C'est notamment autour du temps de travail que peut se trouver la clé d'un prolongement de la vie active. La négociation d'une réduction du temps de travail, sous diverses formes (temps partiel, congé sans solde, etc.) est-elle possible ou réaliste dans notre milieu de travail ?

Pour des horaires de travail plus décents

C'est aussi à travers une prise de contrôle du temps par les employeurs que le travail est devenu de plus en plus difficile pour nos membres de tous les âges. Les horaires de travail asociaux, de nuit, de soir, brisés, sur appel, non connus à l'avance, les changements de dernière minute, le travail en heures supplémentaires, parfois même obligatoire, sont autant de contraintes qui ont des effets sur la vie personnelle de nos membres mais aussi sur leur santé. Comment pourrions-nous reprendre collectivement le contrôle de notre temps ?

SUITE DE LA PAGE 1

dans les services publics, le recours au bâillon auquel nos gouvernements ont de plus en plus recours malgré la grogne populaire et l'abolition des lieux de représentation où le mouvement syndical avait, jusqu'à récemment, sa place, sont des enjeux qui préoccupent la FTQ. Le congrès est le moment choisi pour débattre des questions qui nous préoccupent comme travailleur et travailleuse et aussi comme citoyen et citoyenne. Un lieu démocratique où réitérer notre engagement envers un Québec juste et équitable. La FTQ est une composante agissante et non négligeable de la société que nous voulons à notre image, soit progressiste, et que nous voulons rassembleuse, soit solidaire.

Le rapport du secrétaire général est la mémoire de la FTQ, de ce qu'ont été les activités de la FTQ au cours des trois dernières années. Les négociations des syndicats affiliés y seront abordées mais aussi les campagnes et nos réponses aux enjeux sociaux ou économiques de cette période, par exemple la privatisation en santé, la véritable coupe à blanc humaine, sociale et économique dans la forêt, la lutte incessante pour l'équité salariale, la santé et la sécurité du travail, etc.

Le président de la FTQ profitera quant à lui de son discours pour ouvrir des perspectives d'avenir pour l'action et la mobilisation. Le spectre est large, allant de l'action politique pour influencer sur les grands enjeux de société dans le sens des valeurs de justice sociale et d'équité qui nous guident jusqu'aux propositions concrètes de répartition de la richesse pour toutes les générations : un accès réel aux études pour les jeunes, une retraite décente pour les aînés, une amélioration du revenu et des conditions de vie des femmes.

En dehors du quotidien des griefs, de la négociation des conventions ou des interventions en santé et sécurité du travail, le Congrès de la FTQ permet un temps d'arrêt nécessaire pour réfléchir collectivement au type de société dans laquelle nous voulons vivre et travailler.

Bienvenue au 29^e Congrès de la FTQ !

TRAVAILLONS ENSEMBLE AU CONGRÈS DE LA FTQ RENCONTRES, ÉCHANGES ET INFORMATION

Agir pour le droit au travail des personnes handicapées

GUIDE D'INFORMATION



L'équipe du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE sera présente, avec kiosque et vidéos, au Congrès de la FTQ. Des représentants des services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées des différentes régions du Québec seront également de la partie afin de mieux faire connaître leurs services et d'établir de nouveaux contacts avec les acteurs du monde syndical.

Ce sera de plus l'occasion du lancement du guide d'information *Agir pour le droit au travail des personnes handicapées*, une publication de la FTQ destinée à outiller les syndicats dans leur travail d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées en milieu de travail.

Nouvelle convention collective pour les cols bleus

Il y a du changement dans l'air à Montréal! En effet, après plus de trois ans passés sans contrat de travail, les membres du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301) ont accepté à 97 % la recommandation du conciliateur et ont ainsi signé, le 6 octobre dernier, leur toute première convention collective négociée depuis... 1994! Il faut dire que le changement s'est opéré à deux niveaux. D'une part, le SCFP-301 a opté pour une campagne de persuasion et de sensibilisation. Le syndicat s'est adressé directement aux citoyens et a pris parti en faveur de services publics de qualité. Ainsi, il a été clair dès le départ que le syndicat ne « prendrait pas les citoyens en otage ». Les moyens de pression ont été limités, ciblés, et ont surtout perturbé l'administration municipale. Par exemple, on a effectué des grèves tournantes et on a fermé le Biodôme et l'Insectarium, privant ainsi la Ville de revenus importants.

D'autre part, les négociateurs du SCFP-301 ont convaincu la Ville de faire confiance aux cols bleus en rapatriant et en conservant à l'interne l'expertise qui fuyait vers le secteur privé depuis des années. En ce sens, Montréal a pris un virage en faveur du travail en régie effectué par les employés municipaux. Cela s'est traduit par la création de 446 nouveaux postes permanents. Le nouveau contrat prendra fin en 2012 et prévoit un resserrement des clauses sur la sous-traitance, cinq nouveaux congés mobiles et l'équité avec les autres employés pour ce qui est des vacances. Un dénouement heureux pour le président Michel Parent: « On se réjouit du résultat car nous avons obtenu l'essentiel de nos demandes. Nous prenons un virage majeur en faveur de l'expertise interne pour Montréal. Ce sera bénéfique pour tout le monde, nos syndiqués, les citoyens et la Ville elle-même. Tout le monde gagne avec de bons services publics. »



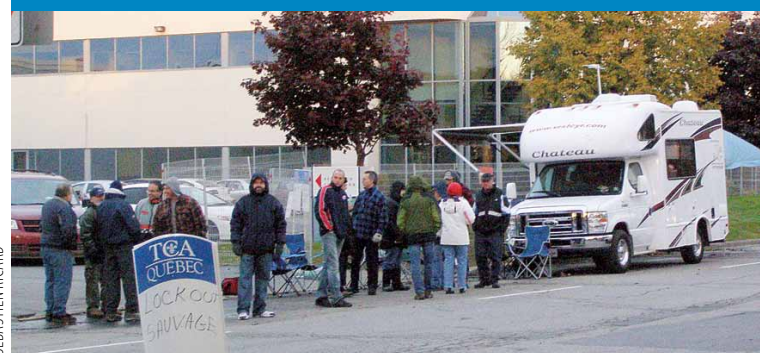
Michel Parent, président du SCFP 301.
À l'arrière-plan, le maire de Montréal, **Gérald Tremblay.**

La solidarité porte ses fruits chez Uni-Sélect

Au matin du vendredi 15 octobre dernier, les travailleuses et les travailleurs de l'entrepôt de pièces d'automobiles Uni-Sélect, regroupant plus de 90 syndiqués de la section locale 510 des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), ont dû faire face à un lock-out. Les principaux litiges qui empêchaient les parties de conclure un contrat de travail, étaient l'augmentation salariale et la réduction des avantages de l'assurance collective.

Le comité syndical a présenté, le 21 octobre dernier, une entente de principe qui a été acceptée à 97,4 % par les membres. Cette entente représente un contrat de deux ans avec des augmentations salariales de 2,5 % par année, le statu quo sur le régime d'assurance collective et une augmentation de 1 % pour le Fonds de solidarité de la FTQ sur la deuxième année du contrat. Ce 1 % se rajoute aux 4 % qui sont déjà présents.

« Ce conflit de travail nous rappelle que lorsqu'on cherche à obtenir le respect de la part d'un employeur, il n'existe pas plusieurs voies pour y arriver. Notre conflit nous a permis de comprendre que c'est par la solidarité que nous avons réussi à avoir gain de cause », affirme Michel Bélanger, président du comité syndical de négociation. Les membres de l'entrepôt Uni-Sélect remercient les personnes qui ont, par tous les moyens possibles, de près ou de loin, appuyé les travailleuses et les travailleurs. « Que le geste soit petit ou grand, ce qui est important c'est que tous les moyens entrepris, une fois réunis, ont permis de faire la différence. Merci à tous pour votre solidarité », ajoute Serge Dupont, président de la section locale 510 des TCA.



DÉMANTÈLEMENT DE LA RAFFINERIE SHELL Toujours en attente de la décision du gouvernement

Comparaissant en commission parlementaire, à Québec, le 19 octobre dernier, le vice-président administratif du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), Joseph Gargiso a déclaré que : « Si le gouvernement permet la démolition de cette raffinerie, le Québec perdra un atout important de son économie. » Il était accompagné du secrétaire général de la FTQ, René Roy, et de Daniel Cloutier, représentant national au dossier pour le SCEP. Témoignant après la section locale



Le représentant national au dossier, Daniel Cloutier, le vice-président administratif du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), Joseph Gargiso, et le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

121 du SCEP, qui représente les travailleurs et les travailleuses de la raffinerie, la FTQ et le SCEP ont rappelé que le gouvernement Charrest a le pouvoir et le devoir d'empêcher sa démolition non seulement pour la ques-

tion de la sécurité énergétique, mais tout autant, pour le maintien des centaines d'emplois directs et des milliers d'emplois indirects. Au moment d'aller sous presse, nous attendions toujours la décision des autorités.

17 octobre 2010 : On a marché à Rimouski!

Et la délégation de la FTQ était nombreuse, venue de tous les coins du Québec: Abitibi, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Outaouais, Côte-Nord, Montréal, Québec, Estrie, Montérégie, Laurentides-Lanaudière, Mauricie et Centre-du-Québec. Et contre toute attente, le soleil était au rendez-vous.

En cette Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, des milliers de personnes ont marché des kilomètres pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour l'élimination de la pauvreté et des violences faites aux femmes, pour faire respecter les droits et les choix collectifs, et pour préserver les acquis.

En effet, les nombreuses attaques des dernières années, tant aux plans financier et économique que social, religieux et politique, incitent à la plus grande vigilance et à la riposte. Il ne faut rien tenir pour acquis et beaucoup de travail reste à faire pour parvenir à une véritable égalité et à une reconnaissance pleine et entière des droits des femmes, notamment par les gouvernements et dans les milieux de travail.

La FTQ est solidaire de l'ensemble des revendications des femmes du Québec, lesquelles ont été plus officiellement appuyées par le Conseil général de mai 2010. L'une de ces revendications fait actuellement l'objet d'un plan d'action adopté par la FTQ: le maintien et la consolidation de nos services publics, lesquels touchent les femmes comme travailleuses, comme utilisatrices et comme « proches aidantes ». C'est donc cette revendication que la FTQ portait plus particulièrement lors de la Marche mondiale des femmes (MMF) du 17 octobre dernier.



La FTQ, bien accueillie

La veille du rassemblement à Rimouski, le Conseil régional FTQ du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie-Les Îles a chaleureusement accueilli la délégation FTQ avec un méchoui au Pavillon de l'Agriculture.

Le président du Conseil, Gérard Bédard, le conseiller régional, Alain Harrison et la déléguée du Conseil au comité régional de la MMF, Lison Dufour, ont souhaité la bienvenue à plus de 300 personnes venues manifester leur solidarité. Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, ainsi



que la présidente du Comité des femmes de la FTQ, Louise Mercier, ont tenu à rappeler l'importance des luttes, notamment celles menées par les femmes de la FTQ.

Le grand rassemblement de la MMF à Rimouski était l'aboutissement d'une intense semaine d'actions locales, régionales et interrégionales auxquelles plusieurs des militantes de la FTQ ont pris part.



Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain a été l'hôte du contingent de marcheuses montréalaises le 15 octobre dernier, journée thématique sur la Paix et la démilitarisation

Des gouvernements décevants...

Bien que le bilan de la MMF soit des plus positifs, celui des réponses des gouvernements aux revendications est beaucoup moins reluisant : pratiquement rien! La seule ouverture vient du gouvernement du Québec sur le champ d'action portant sur la violence envers les femmes. Il dit vouloir « évaluer l'opportunité d'intégrer de nouvelles séances d'éducation à la sexualité à l'école » et de la « recherche » sur la problématique de la publicité sexiste.

La passion des fromages

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Acheter des fromages québécois est devenu aujourd'hui un geste banal et courant. Mais il n'y a pas si longtemps encore, les producteurs fromagers n'étaient pas nombreux au Québec. À quelques exceptions près. C'est en 1893 que les frères trappistes s'installèrent dans une abbaye de la région des Deux-Montagnes pour fabriquer un fromage qui est aujourd'hui un des fleurons des produits du terroir québécois : le fromage d'Oka.

Des artisans fromagers

Aujourd'hui, une centaine de travailleurs et de travailleuses confectionnent, dans les caves originales de l'abbaye et dans le respect de la tradition, le fameux fromage d'Oka. Nous sommes allés rencontrer ces artisans dans une usine moderne, mais qui a conservé quelque chose de très familial et de convivial dans son ambiance.

Roger Desnoyers (photo ci-dessous), opérateur au traitement de lait depuis 12 ans, délégué en chef de l'usine et vice-président de la section locale 1991 du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), nous a fait faire le tour de l'usine.

C'est de partout au Québec que les camions de lait arri-

vent à Oka. Les échantillons de lait sont testés sous toutes leurs coutures. Le lait qui a passé les tests voyage ensuite dans des boyaux jusqu'à l'intérieur des cuves de l'usine. Plus de 500 000 litres de lait sont traités par semaine.

Après avoir été pasteurisé, écrémé dans certains cas, le lait est analysé. C'est dans cette petite salle munie d'ordinateurs que les quelque vingt différentes recettes sont fabriquées.



Lionel Dufour (photo ci-dessus) est fromager chez Oka depuis 26 ans. C'est un peu comme le cuisinier. C'est lui qui ajoute les ingrédients, en bonne quantité et dans le bon ordre, pour que la recette soit réussie. « *Les recettes sont restées les mêmes, mais la technologie nous facilite beaucoup la tâche. À l'époque, on devait souvent jouer les choses à l'œil alors qu'aujourd'hui, tout est calculé et les risques d'erreur sont beaucoup moindres.* »



PHOTOS MARTINE DOYON

Plus de 10 000 petites meules sont fabriquées par jour

Serge Peloquin (photo ci-dessus), travaille à la dernière étape avant l'emballage, c'est-à-dire à la maturation. Après être passés au salage, les fromages sont entreposés de 14 à 28 jours, pendant lesquels ils sont arrosés quotidiennement jusqu'à parfaite maturation.

Grâce à ces artisans, le Québec peut continuer à déguster un fromage centenaire qui fait partie de notre histoire.

Merci à Louis Bolduc, adjoint exécutif au président national des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), d'avoir rendu possible cette passionnante visite.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Parcours d'un militant

À LA SUITE DU COUP D'ÉTAT DE 1982, LE GUATEMALA A ÉTÉ LE THÉÂTRE D'UNE GUERRE CIVILE QUI A DURÉ JUSQU'EN 1996. DÈS 1982, LE RÉGIME DICTATORIAL DE CE PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE A FAIT ANNULER LA CONSTITUTION DU PAYS, DISSOUDRE LE CONGRÈS ET A BÂILLONNÉ LES AUTRES PARTIS POLITIQUES.

Il s'agit sans aucun doute de la période la plus sanglante du pays. Plus de 440 villages ont été complètement rasés et près de 200 000 personnes massacrées.

Roberto Rosales est alors étudiant en médecine dans la capitale du Guatemala et activiste du Frente Estudiantil Revolucionario « Robin García » (FERG). Un matin du mois de mars 1983, son université fut la proie d'une attaque de l'armée. Des enfants, des étudiants et des professeurs ont été assassinés.

« *Lorsqu'elle [l'armée] a commencé l'assaut, les soldats tiraient partout. Je me trouvais dans l'autobus, lorsqu'une fille s'est fait tuer sous mes yeux.* »

Ayant réussi à fuir avant que l'armée ait complètement encerclé l'établissement, Roberto trouve refuge dans la maison de ses amis, près de l'université. Ses parents lui font alors comprendre que sa vie est en péril et qu'il doit quitter le pays.

Roberto se retrouve à Montréal deux semaines plus tard avec 40 \$ en poche. Il a dû laisser sa femme et sa fille au pays. Heureusement, il a une tante installée à

Montréal qui l'accueille à son arrivée.

Roberto se met aussitôt à la recherche d'un emploi, mais comme il ne maîtrise pas le français, il n'est pas évident de trouver du travail.

Le commencement d'une nouvelle vie

Trois mois plus tard, sa femme et son enfant le rejoignent au Québec. Ils sont enfin réunis, mais la situation économique de la famille est fragile. Leur statut de résident ne se régularisera qu'en 1985. Les cours de français pour les immigrants au Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI), s'ouvrent à eux et Roberto s'y inscrit aussitôt.

« *L'apprentissage du français m'a ouvert les portes. Pouvoir comprendre et me faire comprendre en français, ça été le commencement d'une nouvelle vie!* »

Il obtient alors un emploi dans une usine de fabrication de lampes où il est syndiqué avec les Métallos. Son passé de militant le conduit à

s'impliquer activement dans son syndicat local en tant que représentant à la prévention et trésorier. Quatre ans plus tard, la production de l'usine est transférée aux États-Unis et l'établissement ferma ses portes.

Roberto se retrouve alors au chômage et tente de faire reconnaître ses diplômes du Guatemala. On lui reconnaît un peu plus que le niveau secondaire. Ne se laissant pas abattre, il retourne sur les bancs d'école en s'inscrivant au Collège Ahuntsic en chimie analytique. Il complète son DEC deux ans et demi plus tard.

Plusieurs mois de recherche active d'emploi le mèneront chez Hydro-Québec où il décroche un poste de technicien temporaire en 1992. Il obtient sa permanence en 2004.

Roberto s'implique rapidement et très activement dans son syndicat, la section locale 957 du SCFP. Il suit plusieurs formations à la FTQ et il occupe divers postes dont celui de délé-



DAVID MARDEN

Roberto Rosales

gué temporaire et responsable du comité régional du dossier de la santé et de la sécurité du travail. Il est aujourd'hui directeur de sa section locale.

« *J'ai vécu les difficultés de l'immigration et je sais combien toute forme d'aide est appréciée lorsqu'on se retrouve dans un nouveau milieu. J'aime aider le monde et je veux contribuer à bâtir une société plus juste et équitable. La solidarité syndicale est une voie privilégiée pour y arriver.* »

DONNEZ-NOUS LE POUVOIR D'AIDER La FTQ vous invite à participer à la campagne de Centraide

LA FTQ EST FIÈRE DE PARTICIPER, ENCORE CETTE ANNÉE, À LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE CENTRAIDE POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT DES GROUPES COMMUNAUTAIRES DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC. DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA FTQ, SES SYNDICATS AFFILIÉS ET SES CONSEILS RÉGIONAUX APPUIENT LES CAMPAGNES DE CENTRAIDE ET ENCOURAGENT LEURS MEMBRES À PARTICIPER AUX CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION.



AGENCE MOCA PHOTO

Le 28 septembre 2010, plus de 18 000 personnes ont pris part à la Marche aux 1000 parapluies, sur la rue Sainte-Catherine à Montréal, qui marquait le lancement officiel de la campagne annuelle de souscription de Centraide du Grand Montréal.

Plus de 1 300 000 personnes rejointes

Les personnes dans le besoin passent souvent inaperçues. Les 18 Centraide du Québec appuient 1 700 organismes qui savent les reconnaître et qui les aident à surmonter leurs difficultés.

Les Centraide du Québec investissent la majorité de leurs fonds pour aider les enfants et les jeunes, soutenir les parents et améliorer les conditions de vie des familles afin d'éviter que la pauvreté se perpétue d'une génération à l'autre. Les Centraide appuient aussi des organismes qui aident les personnes plus à risque que d'autres d'être pauvres et exclues, telles que les personnes handicapées, celles ayant des problèmes de santé mentale, les jeunes de la rue, les nouveaux arrivants, les aînés, etc.

Ce vaste mouvement de solidarité rejoint les valeurs véhiculées par la FTQ. C'est pourquoi celle-ci invite chaque année ses membres à s'engager dans les comités de campagne et à travailler avec les employés et les dirigeants d'entreprise pour soutenir les efforts de sollicitation qui incitent au don par déduction salariale.

Visitez le site www.donnezacentraide.ca pour obtenir plus de renseignements sur les Centraide du Québec.

Le RRFS-FTQ compte maintenant plus de 1 500 membres !

LE RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL DE LA FTQ (RRFS-FTQ) A ÉTÉ MIS SUR PIED EN JUIN 2008 AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES QUI VOULAIENT SE Doter d'un régime de retraite à prestations déterminées. CE NOUVEAU RÉGIME DE RETRAITE CONNAÎT, DEPUIS SA MISE SUR PIED, UNE CROISSANCE IMPORTANTE.

En date du 1^{er} novembre 2010, plus de 42 groupes représentant 1500 participants et participantes, en provenance de différents syndicats affiliés, se sont joints au RRFS-FTQ. D'autres groupes syndiqués ont déjà négocié leur adhésion au RRFS-FTQ et se joindront au régime de retraite dans les mois qui viennent. En provenance du monde municipal, de l'industrie manufacturière ou des services, ces groupes ont trouvé dans le RRFS-FTQ un régime de retraite adapté à leur situation respective.

Une communication améliorée avec les participants et les participantes

Le comité de retraite du RRFS-FTQ a mis en place un nouveau plan de communication pour assurer un

suivi personnalisé avec ses membres. Sur le site Internet du régime (rrfs.ftq.qc.ca), ceux-ci peuvent avoir accès à divers documents d'information (texte du régime, brochure du participant, rapport actuariel, etc.), ainsi qu'aux dernières nouvelles comme l'adhésion de nouveaux groupes ou encore le taux de solvabilité du régime calculé mensuellement. Une publication électronique est aussi publiée par le RRFS-FTQ. La première édition de «L'Info RRFS-FTQ» contenait un article expliquant le taux de solvabilité du régime de retraite.

Sur une note plus personnelle, les participants et les participantes au RRFS-FTQ ont maintenant accès en permanence, grâce à un site intranet sécurisé, à leur dossier personnel. Ils peuvent ainsi consulter en tout temps

les relevés annuels émis depuis le début de leur participation au RRFS-FTQ, ainsi que les documents d'adhésion qu'ils ont signés (adhésion, désignation du bénéficiaire, etc.).

Finalement, depuis septembre 2010, les nouveaux adhérents au RRFS-FTQ reçoivent une lettre de bienvenue qui contient des informations de base sur le RRFS-FTQ, ainsi que les directives qui leur permettront d'accéder aux communications disponibles sur Internet.

Le RRFS-FTQ est assurément un succès. C'est le succès des affiliés FTQ qui y ont adhéré avec enthousiasme. Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec Réjean Bellemare, secrétaire du comité de retraite, au 514 858-4401 ou à rbellemare@ftq.qc.ca



Une nouvelle vidéo en ligne

LORSQUE LA COLLABORATION ENTRE LE SYNDICAT, L'EMPLOYEUR ET LES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES EST AU RENDEZ-VOUS, L'INTÉGRATION EN MILIEU DE TRAVAIL SYNDIQUÉ FTQ EST UNE RÉUSSITE!



C'est dans cet esprit que l'équipe du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE est fière d'annoncer le lancement d'une seconde capsule vidéo consacrée à l'intégration de deux préposées aux bénéficiaires au CHSLD La Seigneurie du Jasmin à Saint-Georges de Beauce. Au

visionnement de cette capsule vidéo, vous découvrirez les rouages d'une collaboration entre le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298), le Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) de Chaudière-Appalaches et l'employeur pour intégrer Stéphanie et Nadia dans le respect de la convention collective. Pour voir la vidéo, rendez-vous sur le portail de la FTQ, sous l'onglet PERSONNES HANDICAPÉES.

TRAVAILLONS ENSEMBLE dans les régions

L'année 2011 s'amorcera avec une nouvelle vague de rencontres régionales. L'objectif: renforcer le réseautage entre les SSMO-PH et les syndicats, mais également provoquer des rencontres, susciter de nouveaux projets, élargir le réseau d'accueil en milieu de travail syndiqué FTQ pour les personnes handicapées et outiller de mieux en mieux les intervenants pour le maintien en emploi.

Conseils régionaux, réseau des délégués sociaux et déléguées sociales et syndicats locaux seront de la partie.

SEMAINE DE PRÉVENTION SUR LES TOXICOMANIES ES-TU ÉQUIPÉ POUR T'AFFIRMER?

La FTQ souligne encore cette année la Semaine de prévention sur les toxicomanies. Cette activité nationale aura lieu du 21 au 27 novembre 2010 sur le thème *Es-tu équipé pour t'affirmer?* Elle vise à sensibiliser la population aux effets de la surconsommation et aux façons de la prévenir.

Rendez-vous sur le portail de la FTQ, sous la rubrique *Réseau d'entraide syndical*, pour télécharger l'affiche ci-contre, produite par la FTQ pour l'occasion.



La FTQ participe à une étude sur la concertation en milieu de travail

LA FTQ INVITE SES MEMBRES À COLLABORER À UNE VASTE ENQUÊTE AYANT POUR THÈME LA CONCERTATION EN MILIEU DE TRAVAIL ENTRE EMPLOYEURS ET EMPLOYÉS AU QUÉBEC EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

Mené par le professeur Frédéric Lesemann, directeur du Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales (Transpol), affilié à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)–Centre Urbanisation Culture Société (UCS), ce projet de recherche vise à examiner les pratiques de concertation entre employeurs et employés en milieu de travail.

Afin d'étudier cet enjeu, le Groupe de recherche a développé un questionnaire Web et retenu les services de la firme de sondage Léger Marketing pour la collecte des données. Ce questionnaire a pour objectif de recueillir des informations sur la réalité du milieu : connaissances en matière de concertation, types de concertation, avantages, contraintes, etc. Le Groupe de recherche effectuera également une douzaine d'études de cas avec entrevues et observations en entreprises, afin d'analyser les processus de concertation, toujours en lien avec le développement et la reconnaissance des compétences.

Rappelons que la FTQ représente vos intérêts auprès de la Commission des partenaires du marché du travail, ce qui l'amène à s'intéresser de près aux différents travaux de recherche visant à s'assurer que les employeurs au Québec aient accès à une main-d'œuvre disponible et de qualité.

Les personnes intéressées à participer à cette étude de l'INRS sont invitées à se rendre sur l'hyperlien suivant : <https://legerweb.com/transpol/?l=fr>

CAMP DES JEUNES 2010

Un nouveau succès de participation

L'édition 2010 du désormais très couru camp de formation des jeunes de la FTQ a eu lieu en Estrie, les 15, 16 et 17 septembre dernier au centre Jouvence. Cette activité a été l'occasion, cette année encore, de réunir une centaine de membres de moins de 35 ans.

Cette retraite fermée est l'occasion de faire connaissance avec la grande famille FTQ, de se familiariser avec les grands dossiers syndicaux et de participer à des débats de société.

Cette année, les jeunes ont accueilli avec enthousiasme Biz, le poète et chanteur du groupe de rap francophone *Loco Locass*, qui est venu parler de l'importance de la défense du français au

Québec. Son intervention a été livrée avec originalité et s'est terminée par quelques « slam » (des textes poétiques chantés à la façon du rap) bien sentis sur l'identité québécoise, la langue, l'indépendance et l'immigration.

Au cours d'une matinée consacrée à la réflexion et à la discussion sur les services publics et leur financement, le groupe a pu rencontrer trois experts venus faire des présentations sur la présence de plus en plus forte des services privés et de la sous-traitance, sur la problématique de l'endettement public et sur la situation des finances publiques.

À la veille du 29^e Congrès de la FTQ, le camp a également été l'occasion de

réaliser une simulation des débats qui ont cours lors de ce type d'événement afin de permettre aux militantes et aux militants les moins expérimentés de se familiariser avec le fonctionnement du congrès.

Enfin, le camp a été clos par une conférence très intéressante de Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), portant sur les leçons à tirer de la crise financière de 2008 qui a mené l'Amérique du Nord et le reste du monde dans son sillage vers une récession économique aux conséquences dramatiques pour bien des travailleurs et des travailleuses.



LAURENT LÉVESQUE

7 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE SUR LE TRAVAIL DÉCENT

L'emploi doit être au rendez-vous!

Les centrales syndicales québécoises (FTQ, CSN, CSQ et CSD) ont profité de la Journée mondiale sur le travail décent pour organiser une sortie publique et exhorter les gouvernements à combattre la crise économique par la création d'emplois plutôt que par la mise en place de mesures régressives.

Instaurée à l'initiative de la Confédération syndicale internationale, la CSI, cette journée se déroulait cette année dans un contexte de lente reprise économique. Peu de signes indiquent, en effet, la fin de la crise de l'emploi. Jusqu'à maintenant, 34 millions d'emplois ont été supprimés à l'échelle planétaire depuis le début de la crise en 2008, alors que

64 millions de personnes ont plongé dans la pauvreté extrême.

« Nous refusons que les budgets d'austérité et les réductions dans les services publics deviennent les moyens privilégiés de sortie de crise. Il est loin d'être certain que la reprise soit assurée. Les emplois créés récemment ne sont pas de même qualité que ceux qui ont été perdus au plus fort de la crise », a dénoncé le président de la FTQ, Michel Arsenault.

La situation du Québec

Au Québec, en effet, bien qu'il y ait eu récupération des emplois perdus depuis le début de la récession, ce rattrapage s'est fait au détriment des emplois à temps plein.

Selon Statistique Canada, de novembre 2008, soit avant la récession, à août 2010, on enregistre un déficit de 22 000 emplois à temps plein contre une progression de 75 000 emplois à temps partiel.

Le secteur de la fabrication, réputé pour ses emplois de qualité, enregistre le recul le plus important et les pertes d'emplois se poursuivent en 2010 avec 25 000 emplois en moins de janvier à août. Au total, depuis octobre 2008, le recul atteint 42 800 emplois. Aucune région n'a été épargnée.

Séminaire FTQ sur l'accord de libre-échange Canada-Union européenne

Dans le cadre de la Journée mondiale sur le travail décent, la FTQ a organisé un séminaire sur l'éventuel accord économique et commercial global de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne.

Plusieurs intervenants, dont Dorval Brunelle, Claude Vaillancourt, Michèle Rioux et Christian Deblock, se sont succédé pour analyser cet accord sous différents aspects. Un constat général est que peu de gens sont



JEAN LAVERRIERE

Séminaire FTQ sur l'accord de libre-échange Canada-Union européenne.

informés de ce qui se trame derrière les portes closes de cette négociation.

Des enjeux majeurs

L'idée de faire du commerce avec l'Union européenne, qui compte environ 500 millions d'habitants avec une économie forte, peut paraître très alléchante, mais rappelons que les restructurations imposées aux pays membres de l'Union européenne au cours des dernières années ont conduit à une plus grande privatisation des services publics, notamment l'eau, l'énergie, les télécommunications et les postes.

L'Union européenne a d'ailleurs clairement indiqué ses conditions pour participer à cet accord, notamment,

une ouverture aux marchés publics pour ce qui concerne entre autres l'achat de fournitures, de prestations de services ou de travaux d'infrastructures des ministères, des municipalités et autres organismes.

Cette ouverture des marchés publics risque d'empêcher les gouvernements et les municipalités de favoriser des entreprises locales. En effet, il est clair que les entreprises québécoises et canadiennes ne pourront rivaliser avec les grandes entreprises européennes.

De plus, la déréglementation qui va découler de l'accord risque de mener à la privatisation des services publics québécois, menaçant au passage plusieurs de nos sociétés d'État.

LES REVENDICATIONS DU MOUVEMENT SYNDICAL

- ▼ La croissance et des emplois décents, et non l'austérité, sont essentiels pour combattre la crise et mettre un terme à la pauvreté
- ▼ Des services publics de qualité sont essentiels à une vie décente et ne doivent pas être réduits au nom d'un assainissement budgétaire
- ▼ Le secteur financier doit payer les dégâts qu'il a causés et doit œuvrer pour servir l'économie réelle et répondre aux besoins humains

À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2010

BOOM MINIER EN ABITIBI

Le Syndicat des Métallos lance une campagne de recrutement axée sur la santé et la sécurité du travail

LE SYNDICAT DES MÉTALLOS A PROFITÉ DU BOOM MINIER QUE CONNAÎT LA RÉGION DE L'ABITIBI POUR LANCER, EN OCTOBRE DERNIER, UN APPEL AU REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS DE CE SECTEUR.

Rappelons que le mouvement de syndicalisation des mineurs a démarré dans cette région dans les années 1950 avant de faire boule de neige au Québec. « C'est ici que les travailleurs ont civilisé cette industrie qui compte plusieurs multinationales. Maintenant que les mines connaissent un nouvel essor, il est important que les travailleurs continuent d'être représentés et que leurs droits, tel celui de travailler dans des conditions sûres et salubres, soient défendus », a fait valoir le directeur du Syndicat des Métallos, Daniel Roy, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue pour l'occasion à Val-d'Or.

Le Syndicat a distribué des feuillets d'information dans plusieurs secteurs de l'Abitibi où l'activité minière est particulièrement importante. On y relate non seulement les interventions récentes du Syndicat en faveur d'un développement minier respectueux des travailleurs, des populations et de l'environnement, mais

aussi tout le chemin qui a été parcouru dans le dossier de la santé et de la sécurité du travail.

La syndicalisation, gage de sécurité dans les mines

« On a réduit le nombre d'accidents de travail dans les mines de façon significative depuis 20 ans, passant de 1400 accidents indemnisés en 1989 à 114 en 2009. Mais il reste du chemin à faire. On déplore la mort de six mineurs au Québec depuis deux ans, tous dans des mines non syndiquées de l'Abitibi. C'est intolérable! », s'est insurgé le président de la section locale 9291, André Racicot. Le syndicaliste, qui siège au comité de la CSST sur les mines, a fait adopter près de 200 modifications au règlement sur la santé et la sécurité dans ce secteur.

« Dans les endroits non syndiqués, l'employeur tente trop souvent de camoufler des accidents de travail, pour éviter de payer davantage à la CSST. Voilà où nous mène la cupidité des employeurs quand il n'y a pas de syndicat pour veiller au grain. », lance le coordonnateur régional des Métallos, Donald Noël. Outre l'important travail de prévention, les syndicats Métallos de l'Abitibi se sont dotés d'un Fonds régional de défense pour défrayer les coûts de témoins experts devant la Commission des lésions professionnelles.



ARCHIVES MÉTALLOS

LE DROIT DE REFUS

Un outil de prévention

Le droit de refuser d'exécuter un travail dangereux n'est apparu dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail qu'en 1979; le législateur y voyait un autre moyen de prévention. Si le travail est arrêté, l'employeur n'a d'autre choix que de régler la situation pour que les activités de travail reprennent leur cours.

Le nombre de dossiers auxquels les employeurs faisaient la sourde oreille mais qui ont été résolus grâce à l'exercice d'un droit de refus est difficile à évaluer. Toutefois, un constat effectué à la fin des années 1980 s'est avéré positif. Les travailleurs et les travailleuses qui avaient simplement dit: « Je refuse de travailler dans de telles conditions » ont permis l'assainissement de nombreux milieux de travail. De nos jours, la situation est fort différente.

Selon les statistiques de la CSST, le nombre d'exercices du droit de refus pour lesquels un inspecteur doit intervenir est en baisse constante. Deux théories s'opposent pour expliquer ces chiffres. La première serait que le climat de travail

dans les organisations s'est beaucoup amélioré et que les relations conflictuelles, comme le fait de refuser de travailler, ne sont tout simplement plus « à la mode ». La deuxième théorie serait que l'objectif du législateur, qui est de forcer un dialogue et de rechercher une solution, aurait été atteint; si la CSST n'a plus à intervenir au moment de l'exercice d'un droit de refus et à comptabiliser ces refus, c'est parce que les employeurs savent que les travailleurs et les travailleuses n'utilisent ce droit qu'en bout de piste lorsque tous les autres moyens ont échoué et qu'ils ont intérêt à trouver, conjointement avec les travailleurs et leurs représentants, une solution viable pour tous.

Rappelons-nous qu'au moment de l'adoption de la Loi, nombre d'employeurs clamaient à qui mieux mieux que d'accorder un droit de refus de travailler était tout à fait irresponsable, que c'était d'offrir aux travailleurs le pouvoir d'arrêter la production dans l'ensemble des usines du Québec.

On peut s'entendre à l'effet que les sujets de contes-



tation ont peut-être changé de nos jours. Mais un fait reste encore tristement d'actualité, c'est l'attitude parfois désinvolte et l'absence d'engagement de nombreux employeurs pour la mise en place de comités de santé-sécurité, de représentants à la prévention et de programmes axés sur la prévention.

En revanche, qu'ils soient syndiqués ou non, une constante persiste: les travailleuses et les travailleurs québécois souhaitent pouvoir effectuer la tâche qui leur est confiée dans des conditions décentes et respectueuses de leur santé et de leur sécurité.



CLAUDINE CAUCHY

Un droit humain fondamental

POURRIEZ-VOUS FIGURER PARMI LE **MILLION DE PERSONNES** QUI SERONT AUJOURD'HUI **VICTIMES D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL**? PEUT-ÊTRE, MAIS SACHEZ-LE, CET ACCIDENT **PEUT ÊTRE ÉVITÉ**, ET IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN DE NOUS DE CONTRIBUER À CE QU'IL LE SOIT. LES ACCIDENTS, LES DÉCÈS ET LES PROBLÈMES DE SANTÉ QUI RÉSULTENT DU TRAVAIL PEUVENT ÊTRE ÉVITÉS GRÂCE À DES SYSTÈMES DE GESTION QUI REPOSENT SUR LA MAÎTRISE DES DANGERS ET DES RISQUES EN MILIEU DE TRAVAIL. IL S'AGIT D'UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, QUI FAIT APPEL À UNE VISION ET À UN ENGAGEMENT DE LA PART DES POUVOIRS PUBLICS, ET AU RÔLE ACTIF DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS DANS L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL. IL CONVIENT ÉGALEMENT D'Y AJOUTER LA VALEUR QUE NOUS ACCORDONS À NOTRE SÉCURITÉ ET À NOTRE SANTÉ, LA CONVICTION QUE NOS ACTES CHANGENT LES CHOSSES ET LA MOTIVATION D'AGIR SUR NOS CONVICTIONS.

Le droit à la vie, le droit à une vie sûre et saine

La vie est un bien précieux et une bonne qualité de vie est un bienfait inestimable. Vivre une vie de bonne qualité ne signifie pas simplement rester sain et sauf. Il convient d'avoir une bonne santé physique et mentale et un certain bien-être social pour pouvoir en bénéficier. Pour la majorité des individus, la plus grande partie de leur précieuse vie active se déroule au travail. Quelle importance doit-on alors accorder au fait de travailler dans un milieu de travail sûr et salubre? Nous demandons de l'air pur, des océans non pollués, des campagnes plus vertes et des rues plus sûres... mais nos lieux de travail sont-ils propres, non pollués, verts et sûrs? Nous avons le droit de vivre... mais bien plus essentiel, nous avons le droit de vivre bien... de vivre décemment à l'intérieur et à l'extérieur de nos lieux d'habitation.

Il semble parfois que le terme «vie» se résume à tout ce qui se passe en dehors des heures de travail, comme s'il était en quelque sorte acceptable de sacrifier son bien-être sur le lieu de travail. Ça fait partie du métier, on est payé pour! Être payés pour notre travail ne signifie pas que nous devons être exposés à des risques qu'il est possible d'éviter. Nous possédons la technologie et le savoir-faire organisationnel pour rendre les lieux de travail sûrs et salubres – utilisons-les. Chacun d'entre nous a le droit de se construire un

domicile sûr et sain, un foyer heureux – en quelque sorte sa propre zone de repos. Alors, pourquoi n'est-il pas aussi important pour l'employeur, sinon plus, de faire du lieu de travail – de la zone de production – un lieu encore plus sûr et plus salubre?

Pour les employeurs, fournir un milieu de travail qui ne présente pas de risque pour la sécurité et la santé des travailleurs et des travailleuses constitue une obligation fondamentale. Travailler dans des conditions sûres et salubres constitue un droit fondamental. La sécurité et la santé au travail n'est ni un boni ni une valeur ajoutée.

Connaître les obligations des employeurs et nos droits de travailleurs et travailleuses implique tout le monde dans le processus de prévention. En retour, des travailleuses et des travailleurs placés dans des conditions de travail sûres et salubres ne pourront qu'être plus productifs,

pour le plus grand bénéfice de tous, pour les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et les travailleuses.

La protection des travailleurs contre les maladies générales ou professionnelles et les accidents résultant du travail n'est pas uniquement un droit du travail, mais bien un droit humain fondamental qui s'inscrit en outre dans les principaux objectifs de l'Organisation internationale du Travail (OIT), tel que le prévoit sa Constitution. Par conséquent, la contribution de l'OIT à la reconnaissance des droits humains dans le monde du travail se trouve clairement reflétée dans les principes fondamentaux de ses normes du travail.

Nous avons tous besoin d'une bonne raison pour nous lever tous les jours. Nous avons besoin de nous sentir utiles, pour nous-mêmes, pour nos familles et pour la société. Le sentiment que notre action se traduit par des résultats donne la satisfaction de la chose accomplie. Mais nos lieux de travail devraient nous prémunir du danger. Si nous travaillons dans des environnements dangereux, nous nous rendons chaque jour au travail en risquant de revenir à la maison blessés, malades, voire de ne pas y revenir du tout. Cela va à l'encontre même du but du travail qui devrait nous permettre de nous sentir utiles et nécessaires, alors qu'en fait le risque va de plus en plus de soi, comme s'il était le prix à payer pour avoir un emploi.

Dans ce sens, lorsqu'il s'agit de la santé du travailleur, le travail peut être une expérience très positive ou, au contraire, très négative. Lorsque nous travaillons, nous devenons financièrement indépendants, nous pouvons nous récompenser en satisfaisant nos besoins fondamentaux ou certains de nos désirs.

En retour, tout ce processus d'interaction agit sur nos aspirations sociales et a des répercussions sur notre santé psychologique et physique, en résumé, sur notre bien-être. Par conséquent, ce lieu de travail qui nous éloigne de nos foyers pour la plus grande partie de la journée devrait respecter notre bien-être. Avoir consacré des années de sa vie au travail ne devrait pas nous priver d'une bonne santé pendant nos années de retraite.

Source : OIT

Qu'on se le dise

Mauvaise mine

Au cours des dernières semaines, 33 mineurs chiliens sont demeurés prisonniers de leur gagne-pain pendant 69 jours, à plus de 700 mètres sous terre. La planète entière a suivi les opérations de sauvetage et le monde s'est ému au moment de voir sortir chacun des rescapés du tunnel de secours de la mine San José. Cette catastrophe était pourtant prévisible.

Bien avant l'accident survenu au mois d'août 2010, les mineurs critiquaient les conditions dans lesquelles ils devaient effectuer leur travail. Ils avaient manifesté leur inquiétude car des craquements inhabituels se faisaient entendre depuis quelques jours, tout au fond de la mine. Leurs craintes sont restées lettre morte, parce que l'important, c'est d'extraire du minerai. Notons que l'industrie minière représente 15 % du produit intérieur brut du Chili.

On ne comptait alors que 15 inspecteurs gouvernementaux affectés à la sécurité des 174 000 mineurs chiliens, malgré une moyenne de 31 décès par année. Grande amélioration : le premier ministre chilien a récemment promis de tripler ce nombre...

Le travail de mineur comporte assurément plusieurs dangers, mais des méthodes et des techniques ont été développées de manière à les réduire, voire à les éliminer. Les travailleurs et les employeurs québécois ont réussi ensemble à identifier les risques et à tout mettre en œuvre pour les éliminer. Suite à leurs efforts des dernières décennies, le nombre de lésions professionnelles répertoriées dans le secteur minier ne cesse de diminuer, preuve que des actions concertées portent habituellement fruit.

Les bonnes pratiques sont connues. Encore faut-il les respecter et s'assurer que la santé et la sécurité des travailleurs sont priorisées plutôt que la recherche de profits à tout prix.

Les probabilités sont très faibles, au Québec, qu'un accident minier de cette ampleur se produise. On ne peut pas en dire autant des mines chinoises où, selon les chiffres officiels, on dénombrait pas moins de 2 600 morts pour l'année 2009.

Les bonnes méthodes d'extraction du minerai sont pourtant accessibles à ces pays; il leur suffit simplement de les mettre en pratique!





Notre histoire syndicale

Salutations patriotiques aux travailleurs de Londres

2^e PARTIE

« **Les noms de vos divers métiers sont plus respectables que les titres pompeux accordés par les souverains!** »

Ils sont une bonne vingtaine à former le noyau dirigeant des patriotes du Bas-Canada. Ils ont reçu, « au milieu de vives acclamations » l'Adresse de l'Association des travailleurs de Londres en soutien à leur lutte pour un gouvernement responsable, l'abolition des privilèges aristocratiques et la rupture du lien colonial.

Parmi les patriotes signataires de la Réponse, on retrouve les noms des O'Callaghan, Nelson, Galt, Bell, Brown, des anglophones tout aussi épris de démocratie que leurs amis francophones.

Mais ce qu'il y a de nouveau, c'est en fait un premier contact avec une Angleterre en pleine révolution industrielle, avec une classe ouvrière naissante. Le Bas-Canada n'est pas encore rendu à cette étape de développement. Les industriels n'ont pas encore supplanté les marchands, médecins, avocats, notables des anciennes seigneuries, et propriétaires terriens. Mais déjà, on voit la relation qui s'établit entre lutte ouvrière et lutte pour les droits démocratiques. Nous en avons ici une illustration qui fait honneur à nos ancêtres!

Réponse du Comité central des patriotes

« L'aristocratie nous est étrangère. Nous n'avons aucun principe en commun avec elle (...) presque toute notre population tire sa subsistance du travail manuel ou intellectuel.

Nous méprisons l'oisif qui végète sur terre en se contentant de consommer ce que produisent des hommes meilleurs que lui. Les noms bien caractéristiques de vos divers métiers sont plus respectables à nos yeux que les titres pompeux, les privilèges oppressifs et les lois contre nature fondées sur l'hérédité. (...)

Nous craignons comme vous que la vénération héréditaire envers certaines familles, la dangereuse accumulation d'immenses richesses dans les mains de quelques-uns et les pratiques corruptrices d'un gouvernement perverti par la distribution des faveurs, n'aient tellement gâché les bénéfices que devrait vous rapporter la glorieuse Charte de vos droits.

Nous sommes heureux que notre prompt riposte à l'attaque du Parlement bri-

tannique (i.e. les Résolutions Russell) contre nos possessions ait recueilli votre approbation.

Pour l'heure, les arguments de la justice et de la raison sont nos armes. Ils peuvent aisément être remplacés par des armes plus destructrices si les usurpateurs de nos droits continuent d'avoir les yeux trop faibles pour voir et d'être trop durs d'oreille pour entendre. (...)

Nous n'avons pas invoqué l'indépendance à l'endroit de la Couronne britannique, mais nous n'oublions pas que la destinée des colonies continentales est de se séparer de l'État métropolitain lorsque l'action inconstitutionnelle d'un pouvoir législatif résidant en pays lointain n'est plus supportable. (...)

Encore une fois, nous vous remercions de la sympathie que vous exprimez envers le peuple canadien. Il est agréable d'en recevoir pareil témoignage de la part de citoyens anglais. Vous avez posé un geste noble: un peuple étant responsable des actes de ses gouvernants, vous avez fait preuve d'une détermination virile et vertueuse en faisant savoir à l'humanité que vous vous dissociez de l'énormité que tentent de commettre ceux sur les actions desquels vous n'avez, hélas pour vous-mêmes et pour nous, aucune prise. (...)

Nous désirons, par l'entremise de notre association, proclamer que, peu importe la voie que nous serons contraints d'emprunter, nous n'avons rien contre le peuple d'Angleterre. Nous luttons uniquement contre les agressions de ses oppresseurs tyranniques, qui sont aussi les nôtres. »

Signé sur l'ordre et au nom du Comité central et permanent

Les frères Wolfred et Robert Nelson « true patriots »

Parmi les signataires anglophones de la Réponse, on retrouve Robert Nelson, le frère de Wolfred, qui passera à l'histoire pour avoir remporté la seule victoire des patriotes sur les troupes anglaises à St-Denis, le 23 novembre 1837.

Robert, de son côté, sera celui qui, à titre de premier président, proclama, le 28 février 1838, à Caldwell's Manor (Clarenceville) la



Robert Nelson, premier président de la République du Bas-Canada

République du Bas-Canada, rien de moins!

Les deux frères sont nés d'une grande famille bourgeoise anglaise apparentée à l'amiral Nelson, vainqueur de la flotte française à Aboukir et Trafalgar, celui dont la colonne orne la place Jacques-Cartier dans le Vieux-Montréal. Leur père, William Nelson, fils d'un commissaire de la marine britannique, servit lui aussi dans la marine anglaise durant la guerre d'indépendance américaine.

Quel pedigree pour des patriotes! On passe trop souvent sous silence le rôle de



Wolfred Nelson, surnommé « Le Loup Rouge » (Wolf-Red), vainqueur de la bataille de St-Denis.



La bataille de St-Denis. Les 200 patriotes commandés par Nelson, retranchés dans et autour de la maison de madame St-Germain, défont les 300 soldats réguliers de Charles Gore. Il y reviendra le 2 décembre avec 1 100 hommes qui incendient le village en représailles.

nombreux anglophones dans l'insurrection de 1837-1838, loin d'être les moins éclairés et progressistes.

Rédigée par Robert Nelson, alors en exil aux États-Unis, la lecture de la Déclaration d'indépendance fut reprise à Napierville le 4 novembre 1838 par un Robert Nelson devenu président de la République. Et laissez-vous aller à la rêverie, imaginez ce que serait le Québec d'aujourd'hui, 170 ans plus tard, s'il était né sous de tels auspices!

Déclaration d'indépendance du Bas-Canada

Attendu que le solennel contrat fait avec le peuple du Bas-Canada a été continuellement violé par le gouvernement britannique, et nos droits usurpés. (...)

Nous, au nom du peuple du Bas-Canada, (...) déclarons solennellement :

- Qu'à compter de ce jour, le Peuple du Bas-Canada est absous de toute allégeance à la Grande-Bretagne, et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada cesse dès ce jour.

- Que le Bas-Canada doit prendre la forme d'un gouvernement républicain et se déclare maintenant, de fait, République.

- Que sous le gouvernement libre du Bas-Canada, tous les citoyens auront les mêmes droits; les Sauvages cesseront d'être sujets à aucune disqualification civile quelconque, et jouiront des mêmes droits que les autres citoyens de l'État du Bas-Canada.

- Que toute union entre l'Église et l'État est déclarée abolie, et toute personne a le



Dans la maison de madame St-Germain. On raconte qu'il y avait, parmi les patriotes présents, un vénérable vieillard qui faisait mouche à tout coup avec son mousquet, au grand ébahissement de tous.

droit d'exercer librement la religion et la croyance que lui dicte sa conscience.

- Que l'emprisonnement pour dettes n'existera plus, sauf le cas de fraude évidente. (...)

- Qu'il y aura liberté pleine et entière de la Presse dans toutes les matières et affaires publiques.

- Que comme nécessité et un devoir du Gouvernement envers le peuple, l'Éducation publique et générale sera mise en opération et encouragée d'une manière spéciale, aussitôt que les circonstances pourront le permettre.

- Que les terres dites de la Couronne, ainsi que celles appelées réserves du clergé et celles qui sont nominalement en possession d'une certaine compagnie de spéculateurs en Angleterre (...) deviennent de plein droit la propriété de l'État du Bas-Canada.

Par ordre du Gouvernement Provisoire
Robert Nelson

Robert Nelson mourra en exil, à Staten Island, New York, le 1^{er} mars 1873, après avoir pratiqué la médecine en Californie. Il repose au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal,

Son frère Wolfred, exilé aux Bermudes, puis à Plattsburgh, profite de l'amnistie pour revenir à Montréal en 1842. En 1854, il remporte la mairie de Montréal, et s'avère un administrateur progressiste. Il crée la fonction d'inspecteurs municipaux pour l'application de la réglementation, s'attaque à l'insalubrité, à la pauvreté et au chômage, et envisage la création d'un parc municipal sur le mont Royal. Il décédera en 1856.

Le Vieux Gustave



CAROLANE FRÉCHETTE

BRAVO DINO !

La Société nationale des Québécois de l’Outaouais (SNQO) a remis, le 23 mai dernier, le titre de Patriote de l’année au confrère Dino Lemay, conseiller régional FTQ dans la région de l’Outaouais. La SNQO souhaite ainsi honorer une personne *qui contribue à la défense des intérêts collectifs et qui représente les organisations de défense des travailleurs qui, à l’heure actuelle, se révèlent essentiels à la cohésion et à l’unité du peuple au Québec.*

« Notre objectif est de souligner l’excellence, le dépassement d’un citoyen de l’Outaouais qui par son travail, ses actions, ses paroles, lutte pour la défense des intérêts du Québec », a déclaré Mathieu-Henri Jetté, président de la SNQO.

Pour la SNQO, il s’agit d’une façon concrète d’apporter un appui à la lutte des travailleuses et des travailleurs québécois pour leurs droits. « Autant dans le secteur public que dans le secteur privé, la lutte organisée des travailleurs est cruciale pour le maintien des communautés. Qu’on pense à Thurso, Portages-du-Fort, et plus récemment à AbitibiBowater, le rôle des syndicats est primordial pour défendre les travailleurs et les travailleuses et leur communauté », a affirmé Mathieu-Henri Jetté.



MARC MONGEAU

La démocratie bâillonnée

Le projet de loi 115, qui aura pour effet de légaliser l’accès à l’école anglaise pour les francophones et les allophones a été adoptée le 19 octobre à l’Assemblée nationale. Ce projet de loi permet aux parents qui en ont les moyens de s’acheter le droit d’envoyer leurs enfants et leurs descendants étudier pendant trois ans dans une école anglaise privée, non subventionnée.

Le projet de loi a été adopté, sous le bâillon, sans le moindre amendement.

Envers et contre tous

En imposant le bâillon pour forcer l’adoption de la loi 115, le gouvernement a fait fi de la recommandation du Conseil supérieur de la langue française qui recommandait d’adopter la ligne dure envers les écoles passerelles et proposait plutôt l’application de la Charte de la langue française aux écoles privées et non subventionnées. En forçant l’adoption de la loi 115, le gouvernement a ignoré les nombreuses études et tous les indicateurs linguistiques qui font craindre le pire pour le sort du français dans la grande région de Montréal. Alors que la majorité des organismes qui ont présenté des mémoires s’opposaient à la loi 103, le gouvernement a imposé la loi 115, envers et contre tous.

RENCONTRE DES GENS D’ICI ET D’AILLEURS

Lors d’une soirée retrouvailles, le 27 octobre dernier, la FTQ et le Fonds de solidarité ont souligné plus de deux ans de collaboration avec le Club de Recherche d’Emploi Montréal Centre-Ville (CREMCV). Grâce au soutien des directions des sections locales, cet exceptionnel partenariat a permis à quelque deux cents personnes immigrantes, nouvellement arrivées au Québec, de visiter des entreprises pour se familiariser avec le marché du travail au Québec.

Dans son discours, en présence de représentantes d’Emploi-Québec et du ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a tenu à souligner toute l’importance de l’apport des personnes immigrantes à la société québécoise. « Nous sommes heureux de contribuer à ce projet rassembleur entre les gens d’ici et les personnes venant d’ailleurs. Nous travaillons sans relâche à la FTQ pour un Québec ouvert et riche des autres cultures. Nous voulons aussi un Québec de plein emploi, où chacun et chacune réalise ses rêves et participe pleinement à nos projets de société. »



ISABELLE GAREAU

LE MOUVEMENT SYNDICAL PERD UNE PIONNIÈRE

Huguette Plamondon (1926 – 2010)

La FTQ joint sa voix à celle des TUAC pour déplorer la disparition d’Huguette Plamondon, décédée le 30 septembre dernier d’une crise cardiaque à l’âge de 84 ans. Huguette Plamondon a consacré plus de cinq décennies au mouvement syndical à militer pour l’amélioration des conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs.

Elle a fait ses premières armes dans le mouvement syndical en 1945, alors qu’elle était secrétaire au bureau montréalais des Travailleurs unis des salaisons d’Amérique (ou TUSA, l’un des syndicats prédécesseurs des TUAC).

Elle s’est rapidement retrouvée mêlée à une grève massive touchant toute l’industrie des salaisons au Canada. Huguette, animée par la conviction du bien-fondé de la justice sociale, a ardemment soutenu les grévistes et a été aux premières loges sur les piquets de grève, où elle est devenue une source d’inspiration et d’encouragement pour ses consœurs et ses confrères.

Elle ouvre la voie pour les femmes

Huguette a été élue présidente du Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain en 1955, ce qui faisait d’elle la première femme au Canada se trouvant à la tête d’une grande organisation syndicale. Un an plus tard, elle est aussi devenue la première femme au pays à obtenir un poste de dirigeante syndicale à l’échelle nationale, soit celui de vice-présidente du tout nouveau Congrès du travail du Canada (CTC).

En 1961, Huguette s’est à nouveau distinguée dans l’histoire du Canada en proposant la nomination de celui qui allait être le premier chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), c’est-à-dire Tommy Douglas, lors du congrès de fondation du parti. Au sein des TUAC Canada, elle a exercé les fonctions de vice-présidente internationale et d’adjointe au directeur national pendant plusieurs années et elle a également été présidente de la section locale 744P des TUAC Canada, au Québec.

Le président national des TUAC Canada, Wayne Hanley, lui a rendu hommage : « Elle a passé toute sa vie adulte à lutter pour la justice et à agir en faveur des intérêts des familles de travailleuses et de travailleurs. C’était une championne de la cause des femmes des TUAC Canada et de leurs consœurs du mouvement syndical. Grâce à ses efforts, les choses ont changé et nous serons toujours reconnaissants de l’héritage monumental qu’elle nous laisse. »

Le directeur québécois des TUAC ajoute que le parcours de la consœur Plamondon, est sans aucun doute une source d’inspiration pour les femmes d’aujourd’hui. « Cette femme qui, à une époque où il n’y avait de place que pour les hommes, a su démontrer ce que la détermination permet d’accomplir ! », affirme Louis Bolduc.



ARCHIVES TUAC

LES MOTS QU’IL FAUT

Congrès – Convention

Dans le vocabulaire général, congrès n’a qu’une signification : « assemblée de personnes réunies pour traiter d’intérêts communs ». C’est la définition qu’on prête fautivement à convention sous l’influence de l’anglais. Il ne faut pas dire (convention) de médecins, de psychologues, etc. Il ne faut pas dire nous avons loué deux chambres à cet hôtel pour la convention de la FTQ, mais pour le Congrès de la FTQ.

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 1^{er} NOVEMBRE 2010

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Systèmes et câbles d’alimentation Prysmian Canada Ltée	Saint-Jean-sur-Richelieu	217	Métallos-8428	2009-04-01 (grève)
Styrochem Canada	Baie d’Urfé	30	SCEP-700	2010-08-06 (lock-out)
Les industries JSP inc.	Sainte-Mélanie	30	TCA-167	2010-09-08 (lock-out)

Lancement de la campagne de la FTQ et de ses partenaires pour sécuriser et augmenter les revenus de retraite

Le 24 octobre dernier, la FTQ et ses partenaires ont tenu une conférence de presse pour faire état de l'urgence d'augmenter les revenus de retraite des travailleurs, des travailleuses et des aînés les plus pauvres.

La FTQ propose de doubler la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ) de 25 % à 50 % des revenus de travail et d'augmenter le revenu sur lequel on peut cotiser de 47 200 \$ à 62 500 \$. La centrale propose d'étaler sur une période de sept ans la hausse de cotisation nécessaire.

Par ailleurs, la FTQ réclame du gouvernement fédéral une hausse d'au moins 15 % du Supplément de revenu garanti actuellement payé aux aînés les plus pauvres, de rendre l'inscription automatique à ce programme et de payer la pleine rétroactivité aux aînés lésés par l'application de celui-ci.

Les revendications de la campagne portent également sur l'urgence de modifier les lois sur les régimes de retraite et la faillite d'entreprise pour assurer le versement des sommes dues aux régimes. Une fois ces mesures mises en place, prévoir la création d'une assurance pour garantir la rente des travailleurs et des travailleuses.

« Si rien n'est fait, la situation des retraités va aller en se détériorant, 38 % de la population n'a ni REER, ni régime de retraite. On a aussi de la difficulté à négocier des régimes de retraite à prestations déterminées en entreprise; bon nombre de ces régimes, qui garantissent des rentes, sont en déficit. De plus, les salariés et les retraités dont l'entreprise fait faillite ne sont pas protégés », a affirmé le président de la FTQ, Michel Arsenault.



De gauche à droite : Jacques Beaudoin (FARQ), Jonathan Plamondon (Force Jeunesse), Danis Prud'homme (Réseau FADOQ), Michel Arsenault (FTQ), Alexa Conradi (FFQ), Michel Lizée (Service aux collectivités, UQAM), Ruth Rose (CIAFT), Louis Plamondon (AQDR).

Un appel aux membres de la FTQ

La FTQ souhaite que ses membres participent activement à la campagne. « Tant et aussi longtemps que le gouvernement ne sentira pas la pression populaire, il ne fera rien. Les aînés resteront pauvres de même que celles et ceux qui les suivront. Pour que ça change, il faut prendre deux minutes pour expédier un courriel ou envoyer une télécopie à nos députés », déclare Michel Arsenault.

La FTQ n'est pas seule dans cette bataille puisque plusieurs groupes de la société civile québécoise se joignent à la campagne :

- ▼ Association démocratique des retraités (ADR)
- ▼ Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
- ▼ Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec (COPHAN)
- ▼ Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- ▼ Fédération des associations de retraités du Québec (FARQ)
- ▼ Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- ▼ Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- ▼ Force Jeunesse
- ▼ Le Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR)
- ▼ Le Réseau FADOQ

Pour plus d'information, consultez le portail de la FTQ.

Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

SAUVONS LA MÉMOIRE OUVRIÈRE !

Vous tenez ou avez tenu un journal? Vous avez gardé de la correspondance ? Vous possédez des lettres de vos grands-parents ? Ne les jetez pas ! Vous pouvez maintenant les déposer ou en faire don aux Archives Passe-Mémoire (APM).

L'organisme APM a été créé pour sauvegarder, conserver et mettre à la disposition des chercheurs et des chercheurs des écrits personnels tels les journaux intimes, les autobiographies, la correspondance, les mémoires non publiés. On s'écrit des courriels, on se téléphone, mais rien de ces échanges ne subsistera dans une autre génération.

Les luttes ouvrières sont décrites dans les journaux, dans les procès-verbaux, mais l'impression des personnes qui y ont participé, qui en ont été touchées, est trop souvent perdue.

Vos écrits ne concernent pas seulement les spécialistes en histoire ouvrière. Des spécialistes en histoire se penchent sur l'histoire des sentiments, de la sexualité, des relations personnelles. Vous confiez à votre journal vos sentiments les plus personnels : saviez-vous qu'on n'exprime pas ses sentiments aujourd'hui comme en 1910, encore moins comme en 1810. Pour étudier ces changements, il faut des sources et vos écrits sont des sources précieuses.

Les personnes qui déposent des documents à l'organisme APM signent une entente dans laquelle elles décident elles-mêmes des conditions de consultation : les chercheurs et les chercheuses pourront y avoir accès dès maintenant, dans quelques années ou à votre mort. Vous voulez garder l'anonymat ? Servez-vous d'un pseudonyme.

Pour plus d'information : apm.archives@gmail.com. Vous pouvez envoyer vos documents à l'adresse : C.P. 44567, avenue Barclay, Montréal (Québec) H3S 2W6

Les personnes responsables sont : Andrée Lévesque, historienne; Diane Gervais, ethnologue; Magda Fahrni, historienne.

Autres voies... autres choix

DANS NOTRE DERNIÈRE ÉDITION DU MONDE OUVRIER, NOUS AVONS PUBLIÉ UN ARTICLE RELATANT LA SORTIE PUBLIQUE DES CENTRALES SYNDICALES ET DE GROUPES D'ÉCONOMISTES QUI DONNAIENT L'HEURE JUSTE SUR LA DETTE DU QUÉBEC.

Cette sortie sans précédent était une première au Québec et annonçait déjà de futures collaborations très intéressantes pour construire des discours économiques alternatifs cohérents et avancer des pistes de solutions, voire des propositions.

C'est parti!

Tout au long de l'automne 2010, la collaboration de cinq réseaux se matérialisera autour de l'organisation de trois débats publics sur les thèmes du développement (Québec, 22 octobre), des services publics (Montréal, 24 novembre) et des finances publiques (Trois-Rivières, janvier-date à déterminer).

Chacun des débats sera supporté par la production de fiches présentant différentes positions ou analyses économiques relatives au thème qui sera l'objet de discussions et quelques intervenants seront invités à faire une courte pré-

sentation en guise d'amorce au débat. Ces trois premiers événements prépareront l'organisation d'un Forum national à l'hiver 2011 qui permettra de débattre d'une série de propositions discutées tout au long de l'automne.

De qui s'agit-il ?

- ▼ Le Réseau pour un changement de logique économique (CLÉ)
- ▼ L'institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS)
- ▼ L'institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
- ▼ Économie autrement (EA)
- ▼ Les éditions vie économique (EVE)



BIENVENUE À LA FTQ

- REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010
- ▼ **SCFP** : Fédérations de l'U.P.A. de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord, de Lotbinière-Mégantic – Québec et autres;
 - ▼ **SCEP** : Entreprises de transformation de graines oléagineuses (TRT ETGO) – Bécancour, Syndicat du personnel de bureau du SCFP au Québec, Syndicat des permanents du SCFP-Québec;
 - ▼ **MÉTALLOS** : Fournitures funéraires Victoriaville inc. – Victoriaville, Gamma murs et fenêtres international inc. – L'Ange-Gardien, Centre administratif Desjardins de l'Île de Montréal – Montréal, RoyalPlast – Lachenaie, Agence de Sécurité des Deux-Rives – Blainville, Sodem inc, Montréal;
 - ▼ **TUAC** : Club de golf Lac Sergent inc. – Saint-Raymond, Acier Fortin – Montmagny, Caveau des Jeans Itée – Gatineau, Super Marché Perrier et Martel inc. – Laval, EBI environnement inc. – Berthierville;
 - ▼ **TCA** : Automobiles Lafontaine (2000) Inc. (Volkswagen St-Jérôme) – Saint-Jérôme, Manufacturier Patella inc. – Ville LaSalle;
 - ▼ **UES 800** : Les Services Ménagers Roy Itée – autres, Entretien P.E.A.C.E. Plus inc. – Québec;
 - ▼ **AFPC** : Université du Québec à Montréal, (chercheurs postdoctoraux)
 - ▼ **SEPB** : Librairie Renaud Bray inc.,– succursale Plaza Saint-Hubert Montréal, Caisse populaire Desjardins de Vimont-Auteuil;
 - ▼ **FITI** : Autobus Chambly (1980) Inc. – Chambly;
 - ▼ **SITTBCTM** : Les amis de la montagne du diable–Ferme-Neuve;
 - ▼ **SPQ** : Municipalité de Saint-Félix-de-Valois–Saint-Félix-de-Valois.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom		
Syndicat ou organisme	Section locale		
Adresse			
Ville	Province	Code postal	
Employeur			
Téléphone travail ()		Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires	